ACADÉMIE POLONAISE DES SCIENCES
ET DES LETTRES

Centre d'Études Polonaises de Paris

auprès de la

BIBLIOTHÈQUE POLONAISE

(6, Quai d'Orléans, IVe)



1938-1939

ACADÉMIE POLONAISE DES SCIENCES
ET DES LETTRES

Centre d'Études Polonaises de Paris

auprès de la

BIBLIOTHÈQUE POLONAISE

(6, Quai d'Orléans, IVe)





1938-1939


V
B B
G
BIBLIOTHECA
UNIV. JAGELL.
CRACOVIENSIS

La Bibliothèque Polonaise de Paris, fondée en 1838, constitue, grâce à sa tradition bientôt séculaire, et à ses riches collections, un important centre de documentation sur la Pologne et les pays limitrophes. L'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres, dont dépend la Bibliothèque, a jugé que le meilleur moyen de mettre à profit son fonds inestimable concernant la Pologne ancienne et contemporaine, serait de créer auprès d'elle un centre permanent d'enseignement libre destiné à permettre aux jeunes intellectuels français, surtout à la jeunesse universitaire, d'approfondir, directement, à Paris même, l'étude des questions polonaises et de compléter ainsi l'enseignement déjà existant dans les Universités françaises. Elle a créé dans ce but, auprès de la Bibliothèque Polonaise, le « Centre d'Etudes Polonaises de Paris » qui a été inauguré le 16 février 1935.

L'enseignement au Centre d'Etudes Polonaises de Paris consiste en cours libres permanents, donnés chacun deux fois par semaine, et en conférences hors programme, faites par des savants français et polonais, spécialement invités. Un des cours est consacré à la *civilisation polonaise,* un autre à *la Pologne contemporaine,* un troisième à *l'histoire militaire de la Pologne.* Ces cours et conférences sont professés en français, par des professeurs français, particulièrement qualifiés par leurs travaux antérieurs, qui ont pour assis-

tants des universitaires polonais, chargés de mettre à la disposition des élèves la documentation nécessaire et de les aider dans leurs travaux de recherches. Un lecteur est chargé de donner des leçons et de diriger les exercices pratiques de langue polonaise dont l'étude n'est pas obligatoire, mais recommandée et procurant certains avantages à l'examen de fin d'année.

Le Centre d'Etudes Polonaises reçoit des élèves et des auditeurs libres. Il n'y a pas à acquitter de droits d'inscription, de droits de bibliothèque, ni de droits d'examen. Les élèves, de nationalité française, doivent justifier du baccalauréat français et de l'immatriculation dans une Faculté française ou un Etablissement d'enseignement supérieur. A titre exceptionnel il peut leur en être accordé une dispense. Les auditeurs sont reçus sans aucune condition. On reçoit les élèves de province sur autorisation du Comité de Direction ; ils sont dispensés de suivre les cours, mais tenus de se mettre en relation avec le professeur et l'assistant du cours qu'ils auront choisi et de prendre connaissance des cours écrits.

Les élèves sont obligés à suivre, dans la mesure du possible, deux cours, et à préparer un mémoire sur un sujet limité, concernant la Pologne ; ceux qui auront satisfait à l'examen oral de fin d'année, obtiennent un certificat et peuvent concourir pour l'attribution d'une bourse de voyage d'études en Pologne. Il leur sera facilité d'y entrer en contact avec les professeurs et les personnalités pouvant les diriger dans leurs recherches, de compléter ainsi leurs mémoires, et de visiter le pays ; il leur sera tout particulièrement recommandé de suivre les cours de vacances organisés pour les étrangers par le Ministère Polonais de l'Ins-

truction publique et des Cultes. Les meilleurs mémoires seront publiés aux frais du Centre d'Etudes Polonaises.

Le certificat du Centre d'Etudes Polonaises, sans être un diplôme d'Etat, pourra assurer à son impétrant une certaine priorité au cas où celui-ci voudrait postuler un emploi exigeant la connaissance de la Pologne, sans parler de l'utilité qu'il offre à ceux des étudiants et des savants, linguistes, critiques littéraires, ou historiens, qui se consacreraient aux études slaves, et polonaises plus particulièrement.

Pendant les quatre années scolaires qui ont suivi sa création, le Centre d'Etudes Polonaises n'a cessé de se développer. Cinq bourses de voyage d'études en Pologne ont été attribuées aux élèves ayant satisfait aux conditions requises en juillet 1935 ; six, en juillet 1936 ; neuf, en juillet 1937 ; dix, en juillet 1938.

Les résultats des quatre années précédentes permettent d'espérer, au seuil d'une nouvelle année scolaire, que le développement du Centre d'Etudes Polonaises et la réalisation de ses buts suivront leur cours normal et ouvriront devant la jeunesse française de nouvelles perspectives pour la connaissance de choses polonaises.

I

ORGANISATION ET PERSONNEL

STATUTS PROVISOIRES

Article premier

Il est créé auprès de la Bibliothèque Polonaise de Paris, par l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres, un Centre permanent d'enseignement libre appelé : le Centre d'Etudes Polonaises de Paris.

Art. 2

Le Centre d'Etudes Polonaises de Paris a pour but de permettre aux jeunes intellectuels français qui en ont le désir d'approfondir directement, à Paris même, dans des conditions particulièrement favorables, l'étude des questions polonaises.

Art. 3

Le Centre d'Etudes Polonaises de Paris est dirigé par un Comité de Direction composé de trois membres : le Délégué de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres auprès de la Bibliothèque Polonaise

de Paris, président du Comité ; le Délégué en France du Ministre polonais de l'Instruction publique et des Cultes ; un Délégué du Ministre français de l'Education Nationale.

Ce Comité de Direction soumet à l'approbation du Conseil d'administration de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres la nomination des professeurs et de leurs assistants ;

approuve les programmes des cours proposés par les professeurs et les sujets de mémoires des élèves après leur acceptation par les professeurs (voir art. 11) ;

statue sur les demandes d'inscription des élèves et des auditeurs libres (voir art. 7) ;

attribue les bourses de voyage d'après les propositions de la Commission d'examen en accord avec les professeurs.

ART. 4

Le Président du Comité de Direction soumet, à la fin de chaque année scolaire, à l'approbation de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres un rapport sur l'ensemble de l'activité du Centre d'Etudes.

ART. 5

Le Centre d'Etudes Polonaises est assisté d'un Comité de perfectionnement, composé de savants français, de représentants de l'Université de Paris et des Grandes Ecoles françaises, ainsi que des membres français de la section de Philologie et de la section de Philosophie et d'Histoire de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres.

Son président est désigné par le Conseil d'administration de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres.

Le Comité de Perfectionnement se réunit une fois par an. Il peut être convoqué extraordinairement par son président.

ART. 6

L'enseignement du Centre d'Etudes Polonaises de Paris consiste en trois cours professés chacun d'eux deux fois par semaine pendant l'année universitaire, consacrés l'un à la civilisation polonaise, le deuxième à la Pologne contemporaine, le troisième à l'histoire militaire de la Pologne.

Ces cours sont professés en français, par des professeurs français particulièrement qualifiés par leurs travaux antérieurs, avec, pour assistants, trois universitaires polonais.

Ces cours peuvent être complétés par des cours supplémentaires et des conférences hors programme, proposés par les professeurs et soumis à l'approbation du Comité de Direction.

ART. 7

Le Centre d'Etudes Polonaises reçoit des élèves et des auditeurs libres. Il n'y a pas à acquitter de droits d'inscription, de droits de bibliothèque, ni de droits d'examen.

Pour pouvoir s'inscrire comme élève, il faut justifier du baccalauréat complet d'enseignement secondaire français et de l'immatriculation régulière, soit dans une Faculté française de l'Etat ou libre, soit dans un autre Etablissement d'enseignement supérieur

(Ecole des Langues Orientales vivantes, Ecole pratique des Hautes Etudes, Ecole libre des Sciences Politiques), soit dans une des Grandes Ecoles (Ecole Polytechnique, Ecole Nationale des Arts et Manufactures, etc.). A titre exceptionnel, le Comité de Direction pourra cependant accorder la dispense de cette condition préalable d'inscription.

Les étudiants immatriculés dans une Faculté ou un établissement d'enseignement supérieur de province sont admis à s'inscrire comme élèves, mais seulement sur autorisation spéciale du Comité de Direction. Leur demande d'admission doit être adressée au Centre avant le 1er avril de chaque année. Ils sont tenus de se mettre en relation pour leur travail avec le professeur et l'assistant du cours qu'ils ont choisi.

Art. 8.

L'enseignement du Centre d'Etudes a pour sanction un certificat pouvant comporter des mentions, certificat délivré à la fin de chaque année scolaire aux élèves qui auront satisfait à l'examen de fin d'études.

Des bourses de voyage d'études en Pologne peuvent en outre être accordées aux élèves qui auront satisfait aux conditions indiquées à l'art. 9.

Les auditeurs libres pourront recevoir un certificat d'assiduité à la fin des cours.

Art. 9

Pour concourir à l'attribution des bourses de voyage tout élève régulièrement inscrit est invité à choisir, dès le début du cours, d'accord avec son professeur, un sujet d'études limité, pouvant faire l'objet d'un mé-

moire qu'il préparera sous la direction du professeur, avec l'aide de l'assistant du cours.

ART. 10

La Commission d'examen, présidée par le Délégué en France du Ministre polonais de l'Instruction Publique et des Cultes, comprend les professeurs, leurs assistants, au moins un délégué tant du Comité de Direction, que du Comité de Perfectionnement. Elle siège à la fin de l'année scolaire pour délivrer les certificats, examiner les mémoires des élèves et proposer l'attribution des bourses.

ART. 11

Les bourses de voyage seront attribuées aux élèves qui auront obtenu les meilleures notes et dont les mémoires auront été retenus par la Commission. Elles sont destinées à faciliter à leurs bénéficiaires un voyage d'études de deux mois au moins en Pologne, dont ceux-ci devront profiter pour compléter leur mémoire par des recherches faites sur place. Ce mémoire, dans sa forme définitive, est soumis, avant le 1er décembre suivant, au Comité de Direction du Centre qui peut décider d'en assumer à ses frais la publication.

Les professeurs doivent recommander aux élèves bénéficiaires d'une bourse de profiter de leur séjour en Pologne pour suivre le cours de civilisation qui y est organisé chaque année pendant les grandes vacances par le Ministre Polonais de l'Instruction Publique et des Cultes.

ART. 12

Tous les frais entraînés par le fonctionnement du Centre d'Etudes Polonaises de Paris (traitement des

professeurs et des assistants, bourses de voyage, dépenses d'administration, impression des mémoires, etc.), sont assumés par l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres, qui donne pouvoir à cet effet à son Délégué à Paris.

Art. 13

Le Secrétariat de la Bibliothèque Polonaise est chargé du travail de bureau concernant le Comité de Direction, le Comité de Perfectionnement, la Commission d'examen et en général de toutes les affaires relatives au Centre d'Etudes Polonaises de Paris.

COMITE DE DIRECTION

M. François de Pulaski, Ministre plénipotentiaire, Délégué de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres ;

M. André Mazon, professeur au Collège de France, Président de l'Institut d'Etudes Slaves, Délégué du Ministre français de l'Education Nationale ;

M. Z. L. Zaleski, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université Joseph Piłsudski à Varsovie, Délégué en France du Ministre polonais de l'Instruction publique et des Cultes.

COMITE DE PERFECTIONNEMENT

M. Fernand Baldensperger, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, membre de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres ; — Le Cardinal Alfred Baudrillart, membre de l'Académie Française, recteur de l'Institut Catholique de Paris ; — M. Joseph Bédier †, membre de l'Académie Française, a. administrateur du Collège de France ; — M. Paul Boyer, administrateur de l'Ecole des Langues orientales vivantes, membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique ; — M. Sébastien Charléty, a. recteur de l'Académie de Paris, membre de l'Institut ; — M. Alfred Coville, membre de l'Institut, membre de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres ; — M. Charles Dupuis †, professeur à l'Ecole libre des Sciences politiques, membre de l'Institut, membre de l'Académie Polonaise des Scien-

ces et des Lettres ; — M. Etienne Fournol, administrateur général de l'Institut d'Etudes slaves ; — M. Henri Grappin, professeur à l'Ecole des Langues orientales vivantes ; — M. Emile Male, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, membre de l'Académie Française, membre de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres ; — M. André Mazon, professeur au Collège de France, Président de l'Institut d'Etudes Slaves, membre de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres ; — M. Olivier Martin, professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Paris, membre de l'Institut, membre de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres ; — M. Henri Omont, directeur de la Bibliothèque Nationale, membre de l'Institut, membre de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres ; — M. Georges Pagès, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, membre de l'Institut, membre de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres ; — M. Gustave Roussy, Recteur de l'Académie de Paris, Membre de l'Académie de Médecine, Membre de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres ; — M. Philippe Sagnac, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris ; — M. Fortunat Strowski, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, membre de l'Institut, membre de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres ; — M. André Tibal, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris.

CORPS ENSEIGNANT
(pour l'année 1938-1939)

Professeurs :

M. Paul Cazin, docteur de l'Université de Lwów.

M. Louis Faury, général de division, a. directeur des Etudes de l'Ecole Supérieure de Guerre en Pologne.

M. Henri de Montfort, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes Internationales et au Collège Libre des Sciences Sociales.

Chargé de Cours :

M. J. A. Teslar, commandant (Armée Polonaise), docteur de l'Université de Cracovie.

Lecteur de polonais :

M. A. M. Chmurski, professeur à la Société pour la propagation des Langues étrangères en France.

Assistants :

M. C. Chowaniec, docteur de l'Université de Cracovie, Conservateur de la Bibliothèque Polonaise.

Mlle I. Galezowska, diplômée d'Etudes Supérieures de l'Université de Paris.

II

TABLEAU DES COURS

Du 19 novembre 1938 au 30 juin 1939.

COURS DE CIVILISATION POLONAISE

Professeur :

M. Paul Cazin, *docteur de l'Université de Lwów.*

Assistant :

Mlle I. Galezowska, *diplômée d'Études supérieures de l'Université de Paris.*

I. — LA RENAISSANCE EN POLOGNE

1. Etat politique et intellectuel de la Pologne sous Sigismond Ier ; l'Imprimerie, l'Humanisme, la Réforme.
(Mardi 22 novembre, à 16 h. 30.)
2. La reine Bona Sforza et l'invasion italienne.
(Mardi 29 novembre, à 16 h. 30.)
3. Relations de la Pologne et de l'Occident.
(Mardi 6 décembre, à 16 h. 30.)
4. Les écoles et la pédagogie.
(Mardi 13 décembre, à 16 h. 30.)

5. Les poètes latins : Krzycki, Dantyszek, Hussowski, Janicki.
(Mardi 20 décembre, à 16 h. 30.)
6. Les écrivains polonais au début du XVIe siècle.
(Mardi 10 janvier 1939, à 16 h. 30.)
7. L'aube de la Renaissance. Nicolas Rey.
(Mardi 17 janvier, à 16 h. 30.)
8. L'œuvre de Rey.
(Mardi 24 janvier, à 16 h. 30.)
9. Martin Bielski, satirique et historien.
(Mardi 31 janvier, à 16 h. 30.)
10. La vie de cour sous Sigismond-Auguste. Le *Courtisan* de Górnicki.
(Mardi 7 février, à 16 h. 30.)
11. L'épanouissement de la Renaissance. Jean Kochanowski.
(Mardi 14 février, à 16 h. 30.)
12. L'œuvre latine de Kochanowski.
(Mardi 28 février, à 16 h. 30.)
13. Les Odes et les Epigrammes.
(Mardi 7 mars, à 16 h. 30.)
14. Les Thrènes.
(Mardi 14 mars, à 16 h. 30.)
15. Le Psautier.
(Mardi 21 mars, à 16 h. 30.)
16. Essais épiques.
(Mardi 28 mars, à 16 h. 30.)
17. Kochanowski et le drame antique.
(Mardi 18 avril à 16 h. 30.)
18. Idées morales et politiques de Kochanowski.
(Mardi 25 avril, à 16 h. 30.)

19. Les sonnets de Sęp Szarzyński.
(Mardi 2 mai, à 16 h. 30).

20. A. Frycz Modrzewski.
(Mardi 9 mai, à 16 h. 30.)

21. Stanislas Orzechowski.
(Mardi 16 mai, à 16 h. 30.)

22. La poésie sous Batory et Sigismond III : Sébastien Klonowicz.
(Mardi 23 mai, à 16 h. 30.)

23. Quelques poètes mineurs : Pudłowski, Miaskowski, Grochowski.
(Mardi 6 juin, à 16 h. 30.)

24. Les derniers rayons de la Renaissance. Le chancelier Zamoyski.
(Mardi 13 juin, à 16 h. 30.)

25. Les idylles de Szymonowicz.
(Mardi 20 juin, à 16 h. 30.)

26. Les sermons de Skarga.
(Mardi 27 juin, à 16 h. 30.)

II. — VIE ET ŒUVRE DE SIGISMOND KRASIŃSKI 1812-1859.

1. Caractères généraux de l'œuvre de Krasiński. Ce que les Français en connaissent déjà par la critique et la traduction.
(Mercredi 23 novembre, à 16 h. 30.)

2. Premières années. Le milieu, la famille, la première éducation (1812-1826).
(Mercredi 30 novembre, à 16 h. 30.)

3. Le lycée de Varsovie et l'Université. Procès de la Société Patriotique. Départ pour l'étranger (1829).
(Mercredi 7 décembre, à 16 h. 30.)

4. Débuts littéraires (1824-1829). Romans historiques et chevaleresques. Influence de Walter Scott.
(Mercredi 14 décembre, à 16 h. 30.)

5. Une année à Genève. Relations, études et lectures. Henri Reeve et Henriette Willan.
(Mercredi 21 décembre, à 16 h. 30.)

6. Le premier séjour à Rome et l'insurrection de 1830. La croix du Colisée. Philosophie de la souffrance. Krasiński et Ballanche.
(Mercredi 11 janvier 1939, à 16 h. 30.)

7. Œuvres des années 1830-32. Romans historiques. Essais français.
(Mercredi 18 janvier, à 16 h. 30.)

8. Retour de Genève. Evolution intérieure. La philosophie allemande. Le saint-simonisme. Pétersbourg et Vienne.
(Mercredi 25 janvier, à 16 h. 30.)

9. La *Comédie non divine* 1833. Genèse et composition.
(Mercredi 1er février, à 16 h. 30.)

10. La *Comédie non divine*. Structure de l'œuvre.
(Mercredi 8 février, à 16 h. 30.)

11. La *Comédie non divine*. Les idées sociales. La question juive.
(Mercredi 15 février, à 16 h. 30.)

12. La *Comédie non divine*. L'art. Lyrisme et drame. Krasiński et Gœthe. Les traductions.
(Mercredi 22 février, à 16 h. 30.)

13. *Iridion,* 1833-36. Sources et genèse de l'œuvre. Krasiński et Chateaubriand.
(Mercredi 1er mars, à 16 h. 30.)

14. *Iridion.* Structure de l'œuvre.
(Mercredi 8 mars, à 16 h. 30.)

15. *Iridion.* Historiosophie et psychologie. Krasiński et Herder. Mythologie et christianisme. Krasiński et Ossian.
(Mercredi 15 mars, à 16 h. 30.)

16. *Iridion.* L'art. Parallèle avec la Comédie non divine.
(Mercredi 22 mars, à 16 h. 30.)

17. Le style dans la *Comédie non divine* et *Iridion.* Jugements de la critique depuis Mickiewicz.
(Mercredi 29 mars, à 16 h. 30.)

18. Séjours en Italie et en Allemagne, 1834-38. Krasiński et Słowacki. Crise passionnelle. Mme Bobrowa.
(Mercredi 19 avril, à 16 h. 30.)

19. Œuvres de cette période. *Les Prières, la Nuit d'été, la Tentation.* Krasiński et Jean Paul.
(Mercredi 26 avril, à 16 h. 30.)

20. 1839. Rencontre d'une Béatrice, Delphine Potocka. Poésies inspirées par ce second amour. *Journal du Voyage en Sicile.*
(Mercredi 10 mai, à 16 h. 30.)

21. *Les trois Pensées d'Henri Ligenza.* Elaboration d'un système. Krasiński et Cieszkowski. Le traité sur la Trinité.
(Mercredi 17 mai, à 16 h. 30.)

22. 1843. Mariage de Krasiński. Epanouissement de sa célébrité. *L'Aube*. Rapports de ce poème et du Messianisme.

(Mercredi 24 mai, à 16 h. 30.)

23. Les événements de 1846 et de 1848. *Les Psaumes de l'Avenir*. *Le Jour d'aujourd'hui*. *Le Dernier*. *Resurrecturis*.

(Mercredi 31 mai, à 16 h. 30.)

24. Etudes des *Psaumes*.

(Mercredi 7 juin, à 16 h. 30.)

25. *Le Poème inachevé*.

(Mercredi 14 juin, à 16 h. 30.)

26. Dernières années. Œuvres politiques de 1847 à 1858.

(Mercredi 21 juin, à 16 h. 30.)

27. Récapitulation.

(Mercredi 28 juin, à 16 h. 30.)

CONFERENCES SUPPLEMENTAIRES

M. Fortunat Strowski, *professeur à la Faculté des Lettres, membre de l'Institut*.

Le Messianisme polonais dans la pensée française.

(2 leçons en janvier.)

COURS DE LA POLOGNE CONTEMPORAINE

Professeur :

M. Henri de Montfort, *professeur à l'Ecole des Hautes Etudes Internationales et au Collège Libre des Sciences Sociales.*

Assistant :

M. C. Chowaniec, *docteur de l'Université de Cracovie, Conservateur de la Bibliothèque Polonaise.*

I. — LA POLOGNE DANS L'EUROPE CENTRE-ORIENTALE

1. Position territoriale de la Pologne en Europe.
(Jeudi 24 novembre, à 18 h.)

2. Géographie de la Pologne.
(Mardi 29 novembre, à 18 h.)

3. L'Europe centrale et orientale au moment de la formation de l'Etat polonais.
(Jeudi 1er décembre, à 18 h.)

4. La Pologne sur la mer Baltique.
(Mardi 6 décembre, à 18 h.)

5. La Pologne devant les perspectives de la Mer Noire.
(Jeudi 8 décembre, à 18 h.)

6. La Pologne et ses voisins du Danube.
(Mardi 13 décembre, à 18 h.)

7. Le problème de l'espace entre Germains et Slaves.
(Jeudi 15 décembre, à 18 h.)

8. Le problème de l'espace : l'attirance de l'est.
(Mardi 20 décembre, à 18 h.)

II. — EVOLUTION POLITIQUE

1. Les courants politiques en Pologne avant les partages.
(Mardi 10 janvier 1939, à 18 h.)
2. Les régimes politiques en Pologne démembrée au XIXe siècle.
(Mardi 17 janvier, à 18 h.)
3. La Petite Constitution de 1919 et la Constitution de 1921.
(Mardi 24 janvier, à 18 h.)
4. La réforme de 1926.
(Mardi 31 janvier, à 18 h.)
5. La révision constitutionnelle : 1926-1935.
(Mardi 7 février, à 18 h.)
6. La constitution de 1935.
(Mardi 14 février, à 18 h.)
7. La vie politique depuis 1935.
(Mardi 28 février, à 18 h.)

III. — MISE EN VALEUR DE L'ETAT

1. Problème de la population.
(Mardi 7 mars, à 18 h.)
2. L'Agriculture (1re partie) : Réforme agraire et remembrement.
(Mardi 14 mars, à 18 h.)
3. L'Agriculture (2e partie) : Production et débouchés.
(Mardi 21 mars, à 18 h.)
4. Les voies de communication.
(Mardi 28 mars, à 18 h.)

5. Les Finances publiques (1re partie) : L'inflation et la réforme monétaire.
(Mardi 18 avril, à 18 h.)
6. Les Finances publiques (2e partie) : le budget de l'Etat.
(Mardi 25 avril, à 18 h.)
7. La formation des capitaux.
(Mardi 2 mai, à 18 h.)
8. L'industrie en Pologne.
(Mardi 9 mai, à 18 h.)
9. Les possibilités de l'industrialisation : la Haute-Silésie.
(Mardi 16 mai, à 18 h.)
10. Les possibilités de l'industrialisation : le C.O.P. ; la nouvelle région industrielle.
(Mardi 23 mai, à 18 h.)
11. La politique commerciale.
(Mardi 6 juin, à 18 h.)
12. Les relations économiques entre la France et la Pologne.
(Mardi 13 juin, à 18 h.)
13. La mer dans la vie économique : Dantzig et Gdynia.
(Mardi 20 juin, à 18 h.)
14. Un exemple du développement urbain : Varsovie.
(Mardi 27 juin, à 18 h.)

IV. — LA VIE SPIRITUELLE

1. Les cultes.
(Jeudi 12 janvier, à 18 h.)
2. L'enseignement.
(Jeudi 19 janvier, à 18 h.)

V. — L'HISTOIRE ET LES RELATIONS INTERNATIONALES

1. La Pologne des Piast.
(Jeudi 26 janvier, à 18 h.)

2. Les Jagellons et la prépondérance polonaise.
(Jeudi 2 février, à 18 h.)

3. Stefan Batory et les Wasa.
(Jeudi 9 février, à 18 h.)

4. Jean III Sobieski et la dynastie saxonne.
(Jeudi 16 février, à 18 h.)

5. Stanislas-Auguste et les partages.
(Jeudi 23 février, à 18 h.)

6. La Pologne de 1795 à 1863.
(Jeudi 2 mars, à 18 h.)

7. Le problème de l'indépendance de 1863 à 1914. Joseph Pilsudski.
(Jeudi 9 mars, à 18 h.)

8. La question polonaise de 1914 à 1918 (I).
(Jeudi 16 mars, à 18 h.)

9. La question polonaise de 1914 à 1918 (II).
(Jeudi 23 mars, à 18 h.)

10. La question polonaise de 1914 à 1918 (III).
(Jeudi 30 mars, à 18 h.)

11. La Pologne à la Conférence de la Paix.
(Jeudi 20 avril, à 18 h.)

12. L'application des traités : les plébiscites.
(Jeudi 27 avril, à 18 h.)

13. La frontière orientale et les rapports polono-russes.
(Jeudi 4 mai, à 18 h.)

14. Les rapports polono-allemands.
(Jeudi 11 mai, à 18 h.)

15. Les rapports polono-français.
(Jeudi 25 mai, à 18 h.)

16. La frontière avec la Lithuanie.
(Jeudi 1er juin, à 18 h.)

17. La frontière avec la Tchécoslovaquie.
(Jeudi 8 juin, à 18 h.)

18. Les rapports polono-roumains.
(Jeudi 15 juin, à 18 h.)

19. La Pologne et les pays riverains de la Baltique.
(Jeudi 22 juin, à 18 h.)

20. Récapitulation : la place de la Pologne dans la politique internationale.
(Jeudi 29 juin, à 18 h.)

CONFÉRENCES SUPPLÉMENTAIRES

Les conférences supplémentaires seront annoncées ultérieurement.

COURS D'HISTOIRE MILITAIRE DE LA POLOGNE

Professeur :

Le Général de Division LOUIS FAURY, *ancien directeur des études à l'Ecole supérieure de Guerre de Varsovie.*

Assistant :

Le Commandant J. A. TESLAR, *docteur de l'Université de Cracovie.*

I. — LEÇON D'OUVERTURE

1. Le Haut Commandement polonais.
(Samedi 19 novembre à 17 h.)

II. — LA POLOGNE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

(Ce qu'il faut savoir de la géographie et de l'histoire de la Pologne, pour comprendre sa position actuelle en Europe, ses relations avec ses voisins et son effort militaire.)

2. Les frontières de la Pologne. Esquisse de géographie physique. Les grands centres de civilisation.
(Samedi 26 novembre à 17 h.)

3. Progression continue de la population en Pologne ; les minorités nationales ; la situation économique et financière ; Dantzig et la Poméranie.
(Samedi 3 décembre à 17 h.)

4-5. Aperçu historique : rôle joué par le Maréchal Pilsudski dans la formation de la Pologne moderne; Constitution de 1935. Les traits distinctifs du caractère polonais.
(Samedis 10 et 17 décembre à 17 h.)

6. Les traités d'alliance conclus par la Pologne avec la France et la Roumanie. Ses relations avec l'U.R.S.S. et avec l'Allemagne ; le pacte et la déclaration de non-agression.
(Samedi 14 janvier à 17 h.)

7. Les relations de la Pologne avec la Lithuanie et la Tchécoslovaquie ; la question de la Russie subcarpathique.
(Samedi 21 janvier à 17 h.)

III. — LA CAMPAGNE DE 1920

8. Situation politique et militaire pendant l'hiver 1919-20. Caractéristiques des armées en présence et des opérations sur le front oriental, préparatifs de la campagne de 1920 ; les plans de guerre opposés, la question ukrainienne, la propagande soviétique.
(Samedi 28 janvier à 17 h.)

9. La situation résultant de l'offensive du Maréchal Pilsudski sur Kiew. Offensive du Maréchal Toukhatchewski en Ruthénie Blanche. Entrée en ligne de la cavalerie de Budienny.
(Samedi 4 février à 17 h.)

10. Deuxième offensive russe en Ruthénie Blanche ; caractéristiques de la stratégie du Maréchal Toukhatchewski. Essai pour la Pologne d'une défense statique sur front large : la bataille de l'Auta.
(Samedi 11 février à 17 h.)

11. *La bataille de Varsovie.* Evolution de la situation au cours de la retraite des armées polonaises, de la bataille de Bug et de la bataille de Brody. Le plan du Maréchal Pilsudski. La mise en place.
(Samedi 18 février à 17 h.)

12. La manœuvre du Maréchal Toukhatchewski au nord de Varsovie. Adaptation du plan polonais à la manœuvre russe ; l'activité du Général Weygand, du Général Henrys et de la mission militaire française.

(Samedi 25 février à 17 h.)

13. La victoire du Général Sikorski sur la Wkra. La défense de Varsovie. L'attaque de la masse de manœuvre polonaise sur les arrières russes.

(Samedi 4 mars à 17 h.)

14. Les dispositions ordonnées par le Maréchal Toukhatchewski pour la retraite de ses armées. Les dispositions du Maréchal Pilsudski pour l'exploitation de la victoire polonaise. La défaite des armées russes.

(Samedi 11 mars à 17 h.)

15-19. L'expédition de Kiew et la bataille du Niémen. Conférences faites par le Major Dziewanowski, professeur d'Histoire militaire à l'Ecole Supérieure de Guerre de Varsovie.

(Jeudi 16, samedi 18, jeudi 23, samedi 25, jeudi 30 mars à 17 h.)

20. L'échec de la cavalerie de Budienny à Zamość. Offensive générale des armées polonaises. La victoire polonaise. Les bases du traité de Riga. Conclusion.

(Samedi 22 avril à 17 h.)

IV. — L'EFFORT MILITAIRE DE LA POLOGNE

21-22. Deux leçons.

(Les samedis 29 avril et 6 mai à 17 h.)

23. Discussion.

(Samedi 13 mai à 17 h.)

COURS SUPPLEMENTAIRE

Chargé de cours :

A.-J. Teslar, *commandant (Armée polonaise), docteur de l'Université de Cracovie.*

LA FORMATION ET LES ETUDES MILITAIRES DE PILSUDSKI

(Six conférences : les lundis à 21 h.)

1. L'école de combat révolutionnaire. Les études sur l'Insurrection de 1863.
(6 février.)
2. Les études sur les dernières guerres modernes (anglo-boère, russo-japonaise et balkanique). La préparation à la guerre future.
(13 février.)
3. L'application des connaissances théoriques dans la grande guerre et dans la lutte pour l'armée nationale. L'idée de la responsabilité du Chef.
(20 février.)
4. Souvenirs et polémiques (« L'Année 1920 »). La naissance de la doctrine polonaise.
(27 février.)
5. L'enseignement militaire (Etudes et Conférences).
(6 mars.)
6. La méthode de travail de Pilsudski. Les Ordres. Le Chef. Les statuts du Haut Commandement de l'Armée. Conclusion.
(13 mars.)

LEÇONS ET EXERCICES PRATIQUES DE POLONAIS

Lecteur :

M. A. M. Chmurski, *professeur à la Société pour la propagation des langues étrangères en France.*

Cours pour les débutants :
Les Mercredis, à 17 h. 30.

Exercices pratiques :
Les Mardis et les Mercredis à 15 h. 15.

Exclusivement à l'usage des élèves et des auditeurs libres régulièrement inscrits au Centre d'Etudes Polonaises de Paris.

III

RENSEIGNEMENTS
CONCERNANT LES INSCRIPTIONS
LES EXAMENS ET LES BOURSES

Les cours sont publics et gratuits. Pour s'inscrire comme élève, il faut justifier du baccalauréat complet de l'enseignement secondaire français et de l'immatriculation, soit dans une Faculté française, soit dans un autre établissement d'enseignement supérieur (Ecole des Langues Orientales vivantes, Ecole pratique des Hautes Etudes, Ecole libre des Sciences politiques, Ecole Polytechnique, Ecole Nationale des Arts et Manufactures, etc.). A titre exceptionnel, le Comité de Direction pourra accorder la dispense de cette condition préalable d'inscription (art. 7 des Statuts). On reçoit les élèves de province sur autorisation du Comité de Direction ; ils sont dispensés de suivre les cours, mais tenus de se mettre en relation avec le professeur et l'assistant du cours qu'ils auront choisi et de prendre connaissance des cours écrits et des indications bibliographiques qui leur seront fournies.

Pour concourir à l'attribution des bourses de voyage de deux mois en Pologne (5.000 fr.), tout élève régu-

lièrement inscrit est invité à choisir, dès le début du cours, d'accord avec son professeur, un sujet d'études limité, pouvant faire l'objet d'un mémoire qu'il préparera sous la direction du professeur, avec l'aide de l'assistant du cours (art. 9 des Statuts).

L'examen de fin d'année a lieu en juillet devant la Commission d'examen qui délivre les certificats, examine les mémoires, et propose l'attribution des bourses. Les auditeurs libres peuvent se présenter à l'examen oral et recevoir un certificat d'assiduité.

L'examen oral porte sur les matières enseignées au cours choisi par l'élève pendant l'année scolaire. Il sera en outre exigé la connaissance générale de la Pologne ancienne et moderne (rudiments de l'histoire, de la géographie, de la littérature et de l'organisation de la Pologne contemporaine).

Les assistants sont à la disposition des élèves pour tous renseignements concernant leurs mémoires et leurs recherches bibliographiques sur les sujets traités dans les cours, avant et après les cours et aux heures d'ouverture de la Bibliothèque.

Le Secrétariat du Centre d'Etudes Polonaises de Paris est ouvert tous les jours de 10 *h. à* 12 *h. et de* 14 *h.* 30 *à* 16 *h.* 30, *sauf samedi.*

IV

LISTE DES ÉLÈVES AYANT OBTENU DES BOURSES DE VOYAGE D'ÉTUDES EN POLOGNE

En juillet 1935 :

Mlle Marietta Martin, docteur ès lettres de l'Université de Paris.

M. Joseph Poncet, immatriculé à la Faculté de Droit et à l'Ecole des Sciences politiques de Paris.

M. René Jégou, immatriculé à la Faculté de Droit de Paris.

M. Henri Verrier, immatriculé à la Faculté de Droit de Lille.

Mlle Anne-Marie Cabrini, journaliste, de Paris.

En juillet 1936 :

M. Christian Sénéchal, agrégé de l'Université de Paris.

M. Marcel Lévêque, licencié ès lettres de l'Université de Lille.

M. ANDRÉ TRANCHAND, immatriculé à la Faculté de Droit et à l'Ecole des Sciences politiques de Paris.

M. ANDRÉ CHARVET, immatriculé à la Faculté de Droit de Lille.

Mlle IRÈNE KOPACZEWSKA, licenciée ès sciences, de Paris.

Mlle ANDRÉE ZAGRODZKA, diplômée de l'Ecole de préparation aux Banques, de Paris.

En juillet 1937 :

M. THADÉE PIORO, licencié et diplômé de l'Université de Paris.

M. ROGER BETTON, lieutenant de vaisseau, de Paris.

M. RAYMOND MALÉZIEUX, licencié en droit, de Paris.

M. VICTOR TOURSCH, immatriculé à la Faculté des Lettres de Paris.

M. RENÉ QUÉTARD, élève à l'Ecole Nationale vétérinaire d'Alfort, immatriculé à la Faculté des Sciences, de Paris.

M. JACQUES CHEVALIER, diplômé de l'Etat et de la Ville de Paris pour l'enseignement du dessin, professeur, de Paris.

M. JOSEPH LUCIEN GASTALDO, capitaine, détaché à l'Ecole Supérieure de Guerre, de Paris.

M. DEGUISNE, lieutenant, détaché à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr.

M. ANDRÉ CUÉNOUD, capitaine, détaché à l'Ecole supérieure de Guerre, de Paris.

En juillet 1938 :

M. Pierre Bertrand, immatriculé à la Faculté de Droit et à la Faculté des Lettres de Paris.

Mme Simone Bonis, licenciée ès lettres de l'Université de Paris.

M. Guillaume Cardascia, immatriculé à la Faculté de Droit et à la Faculté des Lettres de Paris.

Le Lieutenant Michel Ducret, du 46e Régiment d'Infanterie.

Le Lieutenant Eugène Lecocq, de l'Administration du Service de l'Intendance.

Mlle Emilie Le Henaff, licenciée et diplômée ès lettres de l'Université de Paris.

M. Raymond Mathey, licencié en droit.

M. Jacques Meunissier, immatriculé à la Faculté des Sciences et élève de l'Ecole d'Agriculture.

M. Gérard Ryckelynck, licencié et diplômé ès lettres de l'Université de Paris.

Le Capitaine Robert de Winter, détaché à l'Ecole supérieure de Guerre.

V

LA BIBLIOTHÈQUE POLONAISE DE PARIS

Historique. — La Bibliothèque Polonaise a été fondée en 1838 par la Grande Emigration polonaise de 1831. En 1853 elle fut installée dans la maison au n° 6, quai d'Orléans, qu'elle occupe actuellement. En 1892, elle fut confiée à l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres (Cracovie). Réorganisée en 1926, elle reçut des cadres modernes, adaptés aux conditions nouvelles de l'Etat polonais. Elle constitue à l'heure actuelle le plus important institut et centre de documentation sur la Pologne hors de ce pays, ainsi qu'une des plus riches bibliothèques spécialisées de Paris.

Collections. — La Bibliothèque Polonaise possède dans *la section des imprimés* environ 130.000 volumes en toutes langues, concernant la civilisation, l'histoire, l'économie, la politique et la géographie polonaises (cette section comprend une collection d'anciens imprimés polonais du XVIe au XVIIIe siècle), et 160 périodiques courants et revues scientifiques, littéraires et politiques concernant la Pologne. *La section des estampes* comprend environ 9.000 pièces du XVIe au XXe siècle exécutées par des auteurs polonais et étrangers sur des sujets polonais, entre autres une belle collection de gravures modernes. *La section des manuscrits* comprend environ 1.000 manuscrits du XVIIe au XIXe siècle, ainsi que de riches archives de l'époque du romantisme ayant trait à la vie de l'émigration polonaise en France au XIXe siècle. *La collection des cartes géographiques* comprend 2.560 atlas et

cartes du XVIe au XXe siècle, concernant la Pologne et l'Europe orientale. *La collection de médailles* et monnaies polonaises comprend 1.700 pièces du XIVe au XIXe siècle. Enfin, *les archives photographiques* contiennent une riche collection de clichés et de photographies ayant trait à la Pologne. Les collections de la Bibliothèque Polonaise sont complétées par toutes les nouvelles publications, en toutes langues, concernant la Pologne.

Organisation. — Les collections de la Bibliothèque Polonaise sont mises à la disposition des lecteurs dans la salle de lecture, dont l'entrée est libre. La salle de lecture est ouverte tous les jours, sauf les dimanches et les fêtes, de 10 h. à 17 h., le samedi de 9 h. à 12 h. La fermeture annuelle a lieu du 15 juillet au 15 septembre. Le service de prêt facilite aux lecteurs la communication sur place de livres de toutes les grandes bibliothèques publiques et universitaires de Pologne et l'envoi des livres de la Bibliothèque Polonaise à toutes les grandes bibliothèques françaises de Paris et de province. Les lecteurs trouveront dans la salle de lecture les catalogues suivants : pour les imprimés, un catalogue d'auteurs, ainsi qu'un catalogue de matières pour les publications concernant la Pologne contemporaine ; pour les estampes, un catalogue d'auteurs (400 noms d'auteurs), un catalogue de portraits (2.000 noms de personnalités historiques et contemporaines) et un catalogue par localités ; pour les manuscrits, un catalogue détaillé, imprimé, enfin un catalogue de cartes géographiques.

Un service spécial donne tous les renseignements bibliographiques demandés, concernant les questions polonaises.

VI

PUBLICATIONS
DU CENTRE D'ÉTUDES POLONAISES DE PARIS

Centre d'Etudes Polonaises. Séances et travaux, année 1935. Paris, 1935, pp. 222, in-8°.

Centre d'Etudes Polonaises. Séances et travaux, année 1935-1936. Paris, 1937, pp. 162, in-8°.

Centre d'Etudes Polonaises. Séances et travaux, année 1936-1937 (sous presse).

Centre d'Etudes Polonaises. Séances et travaux, année 1937-1938 (en préparation).

MARIETTA MARTIN. « Une Française à Varsovie en 1766, Madame Geoffrin chez le roi de Pologne Stanislas Auguste » (Centre d'Etudes Polonaises de Paris, mémoire n° 1). Paris 1936, 92 pp., in-8°.

JOSEPH PONCET. « La politique financière et monétaire de la Pologne de 1924 à 1935 » (Centre d'Etudes Polonaises de Paris, mémoire n° 2). Paris 1936, 60 pp., in-8°.

CHRISTIAN SÉNÉCHAL. « La Pologne de 1830 à 1846 dans la poésie romantique française » (Centre d'Etudes Polonaises de Paris, mémoire n° 3). Paris 1937, 62 pp., in-8°.

IRÈNE KOPACZEWSKA. « L'Œuvre scientifique d'Ignace Moscicki, avec préface du professeur d'Arsonval » (Centre d'Etudes Polonaises de Paris, mémoire n° 4). Paris 1937, 64 pp., in-8°.

Paul Cazin. « Le génie latin et l'esprit français en Pologne ». Conférence donnée à l'inauguration du Centre d'Etudes Polonaises de Paris. Paris 1935, 24 pp., in-8°.

Louis Faury, Général de Division, a. Directeur des Etudes de l'Ecole Supérieure de Guerre en Pologne. « Le Maréchal Pilsudski » avec avant-propos du Général Gamelin. Conférence donnée à l'inauguration de la Chaire d'Histoire Militaire de la Pologne. Paris 1937, 28 pp., in-8°.

Claude Backvis. « Un grand poète du xviiie siècle. Stanislas Trembecki. L'étrange carrière de sa vie et sa grandeur. » Paris 1937, 284 pp., in-8°.

Livrets de l'étudiant du Centre d'Etudes Polonaises de Paris pour l'année 1936-1937, 1937-1938.

PARIS. - S.G.I.E.. 71, RUE DE RENNES. - 1938